

Senneterre, le 12 juin 2016

J'ai acheté ma première maison (maison a logement) avec l'aide de mes parents à 19 ans. Elle est située sur la rue Laval à Malartic (ma ville natale). À ce moment la minière était à ses tous débuts. Lorsque l'annonce du projet minier a été confirmée, tout le monde était fébrile. La première et la plus grosse mine d'or à ciel ouvert au Canada en milieu urbain! On relançait l'économie de la ville et beaucoup de changements allait suivent.

J'ai suivi l'évolution de la compagnie. Les forages en pleines rues (devant la garderie de mon petit frère, pratique pour la sieste!), les déménagements de l'ancien quartier (ma grand-mère était sur la rue Abitibi), les nouvelles constructions et les premiers sautages tout cela avec des émotions mitigées. Mais, quand la mine est tombée en production j'ai pu forger mon opinion et quelques temps plus tard c'est à ce moment que mon calvaire à commencer...

Premièrement viens la poussière, sur mes meubles de jardin, sur mon revêtement extérieur blanc qui devient sale a vue d'oeil (que je dois laver à la machine à pression 2-3

fois par été) sans parler des fenêtres. J'ai compris que ce n'était pas normal quand j'ai vu les bancs de neige fondent au printemps! Des amas de neige tachées couleur cendre; pourtant j'ouvre ma cours avec une pelle donc je ne racle jamais le gravier de mon entrée. J'ai commencé à me poser des questions, de sérieuse question sur cette poudre tellement présente qu'on ce demande ce quelle contient et son effet sur la santé!

Deuxièmement, avec les vibrations. Les fissures dans mon solage, les fissures qui apparaissent continuellement sur mes plafonds et mes murs, des tuyaux qui fendent dans leurs soudures. J'appelle la minière qui envois deux de leur employés de bureau regarder ca. Deux semaines plus tard je reçois une simple lettre d'Amélie Foucault disant que selon le registre de l'instrument installé sur ma rue dit que la limite de vibration a été respecté (Pourtant ces fissures n'étaient pas là il y a 2 ans). Quelques mois plus tard le cadrage de ma fenêtre du salon a ouvert d'un demi pouce. Lorsque je rappelle la mine on dit que ma situation avait déjà été examiné et que je devais fournir des preuves en engageant un architecte ou un ingénieur civile. A 21 ans je ne peux pas m'offrir ce luxe... Déjà que je dois payer les bris et l'entretien de mon domicile.

Troisièmement, l'anxiété et la fatigue du aux 2 premiers problèmes et aussi du au sautages qui me réveillait parfois 2 fois par journée lorsque je devais dormir le jour car je travaillais de nuit. Le plus triste la dedans c'est que je ne suis surement pas la seule à vivre cette anxiété.

Ensuite l'idée de déménager commencé à grandir dans mon esprit! J'ai mis ma maison en vente. Au bout d'un an, je me suis trouver un emploi dans une autre ville, malheureusement ma demeure ne c'était pas vendue donc je l'ai mise en location et je suis finalement partie de Malartic! Et je vis beaucoup mieux depuis, ma qualité de vie à augmenté en ne subissant plus les désagréments qu'apporte le fait de vivre à coté d'une

mine à ciel ouvert situé dans une ville. La seule inquiétude qui reste : ma maison n'est toujours pas vendue depuis 3 ans. (Je n'ai reçu aucune visite ou offre sérieuse) Il est évident que le fait d'habiter dans cet zone diminue les chances de vendre ma résidence.

Aujourd'hui ce que je demande au Bape et à la minière c'est de prendre en considération les citoyens de la zone sud (les plus impactés). Car l'agrandissement de la fosse ajoutera sont lot de problèmes et nous en avons déjà assez bavé. D'offrir l'achat des maisons de TOUT les propriétaires de la zone Sud (parce que nous on pas choisi d'être voisin d'une fosse a ciel ouvert!) et de leur offrir une vrai compensation parce que la santé et le bien être ca n'a pas de prix. Ou encore une fois pour toute définir une zone tampon pour protéger les gens qui vivent près d'une fosse a ciel ouvert, comme il c'est fait pour les éoliennes ou les gravières. Pour qu'enfin tout le monde soit respecter et que les Minières et leur entourage puisse cohabiter en paix.

Laura Lafleur Thibault propriétaire du 451-455 rue Laval Malartic